

# Le relais

INSTITUT D'HISTOIRE SOCIALE CGT-PTT

Trimestriel n° 37 - Mars 2008 - 3,05 €

## Sommaire

Grève de juillet août 1946  
pages 2-3

Nike « Thiers » suites  
de grèves... page 4

Dossier « L'emprise  
de l'industrie américaine  
sur le téléphone en France  
1920-1940 »  
pages 5 à 12

Thérèse Morrier,  
postière combattante  
de l'ombre  
pages 13 à 14

Vie de l'IHS pages 14 à 16



## Le billet

### Étudier l'histoire pour les luttes d'aujourd'hui

Rechercher, étudier, analyser, dialoguer, débattre sans exclusive mais avec un objectif précis : cultiver la mémoire collective du monde du travail et particulièrement celui de notre profession, extraire de l'expérience du passé tout ce qui peut-être utile aux luttes d'aujourd'hui et futures, utile aussi pour l'avenir progressiste pour lequel la CGT combat : tels étaient les objectifs de notre institut lors de sa création fin 1998.

Ainsi nous avons voulu étudier l'histoire avec la volonté de bien comprendre le présent et d'être assez lucides pour bien préparer l'avenir. L'histoire, nous nous efforçons donc de l'étudier avec objectivité et aussi rigueur scientifique, c'est à dire sans déformation et sans falsification, au contraire des passésistes et de ceux qui ont des raisons de redouter les vertus émancipatrices de son enseignement. Pour ces derniers, le but est toujours le même, minimiser, voire occulter le rôle des forces de progrès, de la classe ouvrière et en particulier de la CGT, dans tout le processus de l'évolution de la société, en lui ôtant sa mémoire collective.

Le monde du travail, instruit par l'expérience du passé, doit faire face à une situation nouvelle et savoir répondre syndicalement aux besoins actuels de la lutte syndicale.

Cette année le congrès de notre fédération se réunit et nous célébrons les 10 ans de notre institut et de son journal le Relais. Une publication, qui a voulu rendre compte de toute l'activité, multiple, de l'IHS-CGT-PTT depuis sa création : colloques, débats, témoignages, écrits, publications nombreuses et diverses.

Toute cette activité a-t-elle été de nature à aider nos adhérents de l'IHS, les syndiqués et militants de la CGT du secteur des postes et télécommunications ?

Les avons-nous instruits de l'expérience de la CGT pour faire face aux défis de la lutte syndicale d'aujourd'hui ?

Les débats du congrès fédéral seront précieux, ils intéressent aussi notre institut.

**Bernard BOUCHE**

**Institut  
d'Histoire Sociale  
CGT-PTT**

Siège social : 263, rue de Paris  
Case 545 - 93515 Montreuil Cedex

Tél. 01 48 18 54 00  
Fax 01 48 59 25 22

# Grèves de juillet

*Il y a seulement 11 mois qu'a eu lieu le congrès de Limoges (septembre 1945) où la tendance « minoritaire », depuis la création de la fédération en 1919, devient majoritaire ; 150 délégués de l'ex-majorité quitteront la salle au moment du vote. Après ce congrès, la CGT dans les PTT est toujours réunifiée, mais la tendance maintenant minoritaire se met volontairement sur la touche. Divisée au départ, elle va vite, avec l'évolution du rapport des forces dans le pays, s'organiser, aidée en cela par la hiérarchie administrative et le ministre*

SFIO Eugène Thomas.

## Événements... du Congrès de Limoges... à août 1946

De Gaulle quitte le pouvoir le 20 janvier 1946. Un gouvernement provisoire s'installe.

Félix Gouin (SFIO) est président du conseil ; Maurice Thorez (PCF) vice-président, chargé de la fonction publique et Jean Letourneau (MRP) ministre des PTT. Ce dernier reçoit la fédération le 1<sup>er</sup> février : seulement quelques revendications sur des indemnités sont satisfaites.

Les travaux de la commission d'épuration créent de fortes tensions dans la fédération.

Dans ce contexte politique la C.G.T. en convergence avec le P.C.F., se tient toujours sur son orientation : *produire d'abord, revendiquer ensuite*. La politique de la fédération des PTT va dans le même sens.

Mais si des efforts sont fait (par exemple, les ouvriers des lignes travaillaient jusqu'à 52 h

par semaine), les revendications salariales ne sont pas satisfaites. Les minoritaires au sein de la fédération accusent le ministre de la fonction publique M. Thorez. Pourtant, c'est avant tout la politique salariale du gouvernement dirigé par un SFIO qui est en cause !

Au mois de mai, le 5, la constitution, soutenue surtout par le PCF et la CGT, est rejetée par référendum (53% contre). C'est depuis la libération, le 1<sup>er</sup> succès dont la droite et le patronat vont se servir pour freiner l'élan démocratique concernant la politique économique.

Le 26 mai, Léon Blum signe avec les Etats-Unis un accord qui ouvre la porte, sous cou-

vert d'une aide de 650 millions de dollars, aux produits et surplus américains quelquefois inutilisables (en téléphonie notamment).

Ces évolutions, liées à la misère qui persiste, aux prix qui augmentent sans que les salaires suivent, conduisent la CGT à exiger une augmentation de 25% :

« *Le temps des sacrifices à sens unique est révolu* ». Mais dans le contexte politique du moment, le choix d'un appel à la grève n'est pas encore à l'ordre du jour, « *elle ne saurait avoir de légitimité* ». Ce que contestent les gauchistes de l'époque et les minoritaires de la fédération.

Malgré la position de la CGT sur la grève, son langage plus offensif inquiète le gouvernement. Il risque d'ébranler l'édifice financier qui s'appuie sur la demande d'une aide financière aux Etats-Unis. Il faut donc trouver un moyen d'affaiblir de l'intérieur la CGT. Et les mieux placés ne sont-ils pas les minoritaires et les membres de la SFIO organisés dans les groupes socialistes d'entreprise (GSE) ? Ils vont chercher à contrôler des fédérations et des unions départementales qui à leurs yeux sont les plus à même de « basculer ». La fédération des PTT est de celles là. Léon Jouhaux<sup>(1)</sup> le dira plus tard. Léon Blum<sup>(2)</sup> n'attendra pas. Il écrira dans

le Populaire : « *il faut en finir avec l'hégémonie communiste à la poste* ».

## Pourquoi les PTT ?

Les bases minoritaires sont fortes, la hiérarchie est acquiescée à leur démarche et les ministres des PTT, en tergiversant pour satisfaire la moindre revendication, jouent leur jeu. Le mécontentement s'attise, il y a des remous en juillet après le reclassement du personnel du ministère des finances le 13 juin. Le 20 juillet, c'est le reclassement du personnel des douanes et rien pour le personnel des PTT. C'est une rupture des parités externes. Même si au regard de l'histoire cela apparaît comme une manœuvre, sur le moment les minoritaires auront beau jeu d'accuser la direction fédérale et le ministre de la fonction publique Maurice Thorez. Les minoritaires font le forcing pour un appel à la grève sur « *le respect des parités externes* ». Ils sont d'autant plus à l'aise que, sur le fond, cette revendication ne gêne pas la stratégie du gouvernement sur la question des salaires. La direction fédérale est en difficulté. Sous la pression, alors qu'un acompte de 1000 F (à valoir) est accordé aux personnels des PTT et qu'un décret du 29 juillet prévoit une augmentation de salaire de 25% (sans que soit stoppée l'augmentation des prix), la direction fédérale appelle à une grève de 10h à 12h le 30 juillet.

Fernand Piccot, le secrétaire général de la fédération à l'époque, au cours d'une conversation avec l'auteur de cet article, lui a dit : *J'ai été appelé à l'étage au dessus (siège du bureau confédéral) et je me suis fait remonter les bretelles par Henri Raynaud<sup>(3)</sup>...* Sous entendu, l'heure n'est pas à la grève, et ajoutons, surtout dans la fonction publique, où le ministre de la fonction publique négocie avec les syndicats le statut !



Ministère des finances 11 juillet 1946

## Le relais

8<sup>e</sup> année de parution - Trimestriel - 305 €

Directeur de la publication : Bernard Bauche

Rédaction administration :

263, rue de Paris, case 545

93515 Montreuil Cedex

1<sup>er</sup> trimestre 2008 - Dépôt légal 1<sup>er</sup> à parution

CPPAD N° 0902 GB1018

Chevillon Imprimeur, 89100 Sens

# début août 1946

La grève a lieu, des militants de la CGT (communistes) ne la font pas !

La direction fédérale négocie avec le ministre J. Letourneau, il est MRP, elle obtient des revendications, voire des promesses sur le respect des parités externes... Mais, comme on le sait, l'objectif 1<sup>er</sup> de la grève pour les minoritaires, ce ne sont pas les revendications, c'est la déstabilisation de la direction fédérale. Le réseau du ministère bloque les informations, les minoritaires font de la surenchère, accusent la direction fédérale de faire le jeu du ministre de la fonction publique en train de préparer

un « *statut carcan* ». LA GREVE CONTINUE malgré l'appel à la reprise. Un comité de grève anti-fédéral est constitué, les revendications qu'il obtient ne vont pas beaucoup plus loin que celles obtenues par la direction fédérale, la reprise a lieu le 4 août non sans tiraillements.

Le 5 août, au CCN de la CGT, Léon Jouhaux ne veut pas désavouer les grévistes « *indisciplinés* ». Le ministre les couvre, Léon Blum intervient les 6-7-8 août dans le journal « *le Populaire* » pour les soutenir : « *c'est une insurrection intérieure* » ! alors qu'il était un farouche opposant à l'aug-

mentation de 25% des salaires !

Benoît Frachon<sup>(4)</sup> réplique dans l'Humanité du 7 août : « *cette intervention brutale d'un chef de parti dans la vie de la CGT n'est pas habituelle... se résignerait-il à ce qu'il y ait plusieurs CGT, dont l'une serait socialiste ?* »

Gaston Monmousseau<sup>(5)</sup>, les 8 et 14 août, dans la Vie Ouvrière, écrit lui aussi sur les dangers de la division suite à cette grève.

C'est vrai qu'elle est considérée, alors, comme la véritable machine de guerre contre l'unité syndicale et un instru-

ment pour la mise en œuvre de la stratégie de la SFIO de reconquête de la C.G.T.

Un historien américain, Irving Wall<sup>(6)</sup>, qui a eu accès aux archives de l'ambassade américaine montre que les E.U. suivaient de près cette offensive et mettaient tout leur poids diplomatique et financier pour qu'elle réussisse. Cette grève « *n'avait rien de spontanée* » dira l'ambassadeur américain à Paris Jefferson Caffery... Et ce sont les mêmes qui dénoncent la CGT communiste au service de l'URSS !

Cette grève, même si elle ne réussit pas à imposer un retour des minoritaires à la tête de la fédération, marque un tournant pour la CGT : « *Elle marque les limites de l'efficacité d'un combat syndical entravé par des divisions déclarées entre communistes et socialistes* » (La CGT de la libération à la scission. Lacroix-Riz).

Concernant les PTT, elle va beaucoup affaiblir la fédération et pèsera lourd dans la non satisfaction des revendications ; le gouvernement, bien qu'acquis aux thèses des minoritaires, saura jouer sur la division !

Serge LOTTIER

## LA BAISSÉ DES PRIX : DEPUIS L'ANTIQUITÉ UNE TARTE A LA CREME

Aujourd'hui la propagande du gouvernement développe l'idée que le meilleur moyen pour augmenter le pouvoir d'achat, c'est la baisse des prix, notamment dans la grande distribution. Ce n'est pas une idée neuve ! C'est la tarte à la crème de tous les gouvernements qui ne veulent pas s'attaquer aux profits pour augmenter les salaires.

Après la guerre, la question du pouvoir d'achat était au cœur des revendications des salariés. Deux théories s'opposaient pour satisfaire cette revendication :

1) Le salaire est la force de travail. C'est donc pour l'augmentation des salaires qu'il faut se battre, c'est-à-dire gagner sur les profits. L'augmentation du pouvoir d'achat passe par cette priorité

2) Faire diminuer les prix sans augmenter les salaires, c'est aussi s'attaquer aux profits, augmenter le pouvoir d'achat et éviter ainsi le cycle infernal des salaires et des prix qui conduit à l'inflation !

Le premier dans l'histoire à appliquer cette théorie est un Empereur Romain, Dioclétien (284-305). Pour arrêter la hausse des prix, un montant maximum de vente fut fixé « édition du maximum en 301 ». Il s'avéra tout à fait inefficace, certainement l'une des raisons de sa déchéance !

Léon Blum, Président du conseil éphémère en décembre janvier 46-47, essaiera d'appliquer lui aussi cette théorie (baisse des prix de 5% dans un premier temps). Un journal de l'époque (Franc-Tireur) titrera : va s'y Léon !

Si la CGT dans son ensemble approuve (sans trop d'illusion ?), elle continue parallèlement à exiger l'augmentation des salaires. Par contre la tendance confédérée se raidit sur la baisse des prix. On sait que les prix continueront à monter...et que le pouvoir d'achat s'effondrera.

En 1948, la CFTC et FO continueront à exiger une baisse autoritaire des prix, à nouveau sans résultat.

En vérité, l'histoire sociale montre que la propagande pour la baisse des prix est une tarte à la crème, elle freine les luttes et permet ainsi le blocage des salaires et des retraites !

D'après le *Parisien* du 7 janvier, pour retrouver notre pouvoir d'achat d'il y a un an, il faudrait baisser le prix du carburant de 14,7%, celui de la volaille de 7,4%, celui des fruits de 6,3%, celui du pain de 4,2% !!! Dans le même journal, Jean-Claude Mailly, secrétaire général de FO, déclare « il faut d'abord augmenter les salaires » ... A suivre.

(1) Léon Jouhaux, secrétaire général de la CGT, tendance réformatrice.

(2) Léon Blum, dirigeant du parti socialiste SFIO.

(3) Henri Raynaud, membre du bureau confédéral. Pastier d'origine.

(4) Benoît FRACHON, secrétaire de la CGT, tendance unitaire.

(5) Gaston Monmousseau, directeur de la Vie Ouvrière.

(6) Irving Wall, professeur d'histoire à l'université de Riverside (Etats-Unis). Auteur du livre l'influence américaine sur la politique française 1945-1954. Balland éditeur.

# Des lendemains qui déchantent mais l'espoir quand même

La suite de la grève de 1947 au bureau de poste "Thiers" à Nice (voir le Relais n°35)

Après ces grèves, les

sanctions  
seront  
sévères :  
licenciements,  
mises à  
pied pour  
plusieurs  
années,  
mises en  
quarantaine,  
réflexions  
vexatoires  
de certains  
cadres. **Josette**

**Ceruti** ne l'a pas

oublié... je me souviens, il fallait lever le doigt pour aller aux toilettes... au cours des grèves de 1953, j'avais 26 ans, j'avais mûri depuis les événements de 1947, je réponds à Carré... "je vais aux toilettes de suite ou je fais par terre"... n'empêche, quand je suis revenue, il s'est permis de dire... "la prochaine fois, je descends ta culotte et je te donne la fessée"... Le harcèlement des cadres avait déjà commencé dans tous les services, les grévistes étaient à l'index. **Jeanine Boulicaut**, toujours en 1953, se souvient des risées des bourgeois devant l'hôtel Carlton, quand elle faisait voir sa feuille de paie en distribuant des tracts... "vous êtes trop payés, allez repasser ou vous occuper de vos gosses"... Quand on revenait à la poste, les brigades reprenaient, nous n'avions que dix minutes de pause de 12 à 19 heures, il fallait que l'on dise à quelle heure on

avait besoin de la prendre... mais, ce qui a été terrible d'entendre... "ce salaud de communiste"... en parlant de mon père, lui qui était mort à Buchenwald... j'ai pleuré sans cesse, je n'oublierai pas non plus le comportement honteux de FO. **Josette Ceruti** préfère oublier ces moments de désespoir pour ceux du réconfort avec tous les camarades des autres entreprises, comme celle des établissements Michel qui fabriquait des pièces pour les wagons... ils sont venus, un jour avec des camions de boulons... vous pensez bien qu'à 20 ans, on s'en donnait à cœur joie pour les lancer... dans le même registre, on a réussi à dériver la cour de la SNCF... nous étions en mini guerre... l'aide nous est aussi venue, un peu plus tard, des fleuristes de la Manda, non pas pour jeter les fleurs sur les CRS, mais pour aller les vendre dans les autres régions en grève comme les

## A Valence, à Puteaux, à Saint-Ouen, Moch fait tirer sur les grévistes !

### A NICE LE SANG DES TRAVAILLEURS a coulé devant la Poste Thiers

#### 24 BLESSÉS

Réponse de la C.G.T. :

La grève s'étend partout  
dans les Alpes-Maritimes

mineurs d'Alès, par exemple ou simplement pour aider les familles des copains dans le besoin.

L'après 47 et 53 seront terribles pour les grévistes communistes qui étaient fichés, leurs enfants n'avaient pas le droit de rentrer dans la fonction publique. Il était courant pour un concours d'entrée aux PTT d'être convoqué au commissariat de Nice. **César Giuge** se souvient... je voulais être facteur... le commissaire, au bout d'un moment me dit "vous faites de la propagande qui peut nuire au gouvernement"... je n'ai jamais reçu de convocation pour le concours...

Il y a eu quand même des moments de douce folie, quand on a 20 ans et que l'on croit à des jours meilleurs. Malgré les brigades et le demi échec de la grève, la scission de la CGT, elles sont nombreuses les

femmes comme **Josette** à rester la tête haute, elles forment le cercle 48, se réunissent toutes les semaines et montent même à Paris pour les "Journées de Printemps"... On a fait des bals, il y avait des facteurs qui avaient des instruments de musique, on a gagné quelques sous... On a rencontré quelques copains de la métallurgie, de la chaussure... Quand on ne pouvait pas se loger chez l'habitant, on s'entassait dans une tente à Bois Colombes... Je me revois encore, à Paris nous avions apporté nos costumes niçois et nous avons défilé avec tous les jeunes de partout... Cette grève nous donnait l'impression de connaître la France entière... C'est terrible!

Jean-Pierre LAMOUREUX  
dans l'hébdô Le Patriote de Nice du  
27 août au 2 septembre 2004

# Colloque FNARH 17-18-19 octobre 2007 à Strasbourg

## Poste et Télécommunications dans l'entre deux guerres : Héritage et Innovations

Contribution de Serge Lottier - IHS CGT-FAPT

### La crise du téléphone et les appétits de l'industrie américaine : 1919-1940

#### L'emprise en France, de l'industrie américaine du téléphone entre les 2 guerres 1919-1940

##### Avant propos

Avant de lire la contribution sur ce sujet, écrite pour le colloque de la FNARH à Strasbourg les 17/18/19 octobre 2007, il est intéressant de rechercher dans l'histoire de nos deux pays les racines de cette emprise !

A notre avis, ces racines germent dès l'indépendance des Etats Unis. Indépendance pour laquelle les troupes de Louis XVI se sont battues avec "les Insurgents" contre les colonialistes anglais pour aboutir au traité de Versailles en 1783. Depuis cette date, les rapports entre la France et les Etats-Unis s'inscrivent dans une sorte d'unité des contraires entre « *admiration et répulsion* », entre "*enthousiasme et inquiétude*" dira l'historien Pierre Goubert. Chateaubriant raconte dans ses *Mémoires d'outre-tombe* que, juste avant 1789, alors que la société française était en crise, "*il était de bon ton d'être américain à la ville ... avant d'être français*" !

Certes, après la révolution, au 19<sup>e</sup> siècle, nos histoires divergent, bien que pour l'un et l'autre l'esprit de conquête l'emporte. Conquête de l'Ouest, massacre des Indiens pour l'un, conquêtes napoléoniennes et coloniales pour l'autre. **Mais l'esprit de la conquête n'est pas le même !**

*« Il y a des différences entre un peuple qui fait des conquêtes par amour de la gloire et un peuple de marchands qui devient conquérant »*, constatait Bonaparte en 1803. C'est vrai ? **La France**, victorieuse en Amérique, aura certes la gloire, mais très peu d'acquis et un endettement considérable.

Par contre les **Etats-Unis** sauront prendre à leur compte la culture de leur colonisateur Anglais pour conquérir le monde avec leurs marchandises et leur mercantilisme. Ils vont développer leur production en laissant l'initiative à l'entreprise. C'est ainsi que l'usurpateur Graham Bell va après 1876 faire fructifier son brevet, créer SA compagnie et les **Etats-Unis** développeront une puissante industrie du téléphone dont l'un des fleurons sera ITT. L'offensive de la multinationale sur le marché européen aura lieu après la 1<sup>ère</sup> guerre mondiale, pendant une période de l'histoire des **Etats-Unis** où explosent la libre entreprise et le développement industriel, avec des managers peu scrupuleux des règles du commerce, à l'image du président Harding (1921-1923) qui s'entoure d'amis peu recommandables. M. Behn, le président d'ITT est peut-être de cette lignée, en tous cas il en a le comportement (voir la contribution). C'est le moment où en **France** le modèle américain fait fureur. Même la CGT confédérée n'est pas insensible au taylorisme et au fordisme, source parait-il d'un sésame social ! M Behn peut donc dormir sur ses deux oreilles !...

## Un félin guette sa proie

C'est l'histoire des rapports entre l'industrie du téléphone des Etats-Unis et le réseau téléphonique en France pendant l'entre deux guerres (1919-1940).

On sait que l'origine du téléphone vient de l'intuition de Charles Bourseul en 1854<sup>(1)</sup>. Mais c'est un usurpateur américain, Graham Bell, reconnu comme tel en 2002 par la Chambre des Représentants des Etats-Unis<sup>(2)</sup>, qui en prend le brevet en 1876. A cette époque, la notion de réseau s'est déjà installée dans l'imaginaire et la réalité technique, avec le télégraphe Chappe au début du siècle, le chemin de fer, le télégraphe électrique, etc. Le téléphone va vite trouver sa place et contribuer comme « les chemins de fer à changer les conditions d'existence humaine »<sup>(3)</sup>.

Pour développer ce nouveau réseau de communication, il faut développer son contenant, c'est-à-dire l'industrie du téléphone. Les Etats-Unis sont en première ligne et ne la quitteront plus. Dès 1877, le téléphone devient une marchandise américaine, son industrie se donne pour objectif d'envahir tous les marchés du monde.

## Deux conceptions de la production des marchandises

Arrêtons-nous un instant sur ce qui oppose les modèles de production et de gestion aux Etats-Unis et en France. Loin de nous éloigner de notre sujet, on trouvera ici la matrice de notre contribution. Le mode de production aux Etats Unis est entrepreneurial. La direction politique et intellectuelle d'une société industrielle telle que Bell Compagnie Telephone, ITT (International Telegraph and Telephone), ATT (American Telegraph and Telephone), etc. se fait en priorité à partir de l'usine, c'est-à-dire de l'entreprise, sans que l'Etat s'en mêle. Or en France, s'il existe des pôles industriels entrepreneuriaux tels que Wendel, Schneider, St Gobain, Renault, etc., la plupart du temps l'Etat intervient, « se mêle » de l'activité économique. C'est le cas du « téléphone ».

C'est à ces deux conceptions que nous allons être confrontés idéologiquement, politiquement et économiquement. Entre ceux qui veulent faire du réseau du téléphone une entreprise style américain, d'autant plus attirant que le matériel est américain, et ceux qui veulent sous le contrôle de l'Etat maintenir le monopole d'Etat de 1889.

## La crise du téléphone : une maladie politique endémique

On ne peut étudier les manœuvres des trusts privés pour s'accaparer le marché du téléphone et sa gestion pendant la période 1919 - 1940 sans souligner une continuité certaine des questions posées

et des réponses données avant et après la guerre. En 1919, on retrouvera le constat fait en 1914. La classe politique a du mal à comprendre le phénomène « téléphone »<sup>(4)</sup>, elle tire profit de son empire colonial, alors pourquoi rechercher l'aventure économique ? Pourtant le téléphone devient vite, et les Etats Unis l'ont compris, un outil pour l'intégration croissante des économies. Il stimule les échanges, les informations, aide, par la rapidité des contacts qu'il permet, à se procurer des marchés...

Pourtant 60 ans après l'intuition de Bourseul, 38 ans après le brevet de Graham Bell, il n'y a pas d'industrie du téléphone en France. La recherche n'existe pas, les capacités techniques des ingénieurs ne sont pas à la hauteur, les investissements très insuffisants, les contraintes budgétaires étouffantes. S'ajoute à cela le fait que l'industrie électrique, celle la plus proche du téléphone, est faible. Elle apparaît seulement au début du siècle et est dominée par les capitaux américains et allemands. Tout cela se conjugue pour que la France en 1914 soit déjà malade de son téléphone.

Après la guerre les mêmes problèmes demeurent<sup>(5)</sup>. L'euphorie de la victoire est de courte durée<sup>(6)</sup>. Les énergies neuves sont amputées de toute une génération morte ou blessée aux combats. Elles ne permettent pas d'éviter que la France se cherche et doute de son avenir, doute caractérisé par une cacophonie ministérielle. De 1920 à 1940, il y aura 48 présidents du Conseil et 28 ministres ou secrétaires d'Etat des PTT qui se succéderont. Ceci empêchera des choix politiques et économiques à long terme.

Toutefois, concernant le téléphone, il apparaît qu'après la guerre le principe de l'autonomie des

(1) Article du 26 Août 1854 dans « l'illustration »

(2) *Le Relais* - IHS CGT-PTT n° 15 - Août 2002.

(3) Pierre Musso - *Télécommunications et philosophie des réseaux - La postérité paradoxale de St Simon* PUF - 1997 - Page 5.

(4) Jules Grévy, président de la République (1879 - 1887) refusera qu'on lui installe le téléphone dans son bureau - En 1962 Jacques Marette, Ministre des PTT jugera le téléphone comme étant « un gadget ».

(5) En 1920 (en millions) il y avait 920 conversations téléphoniques (21 par habitant) au Royaume Uni, 3100 (81 par habitant) en Allemagne, 1700 (159 par habitant) aux Etats-Unis et 500 (13 par habitant) en France, 1800 (32 par habitant) au Japon (Source Statistique de la SDN 1926 *Alternatives Economiques* N° 259 Juin 2007).

(6) Danièle Ledoux et Henri Claude Bonnet - Jean Grandel un homme du peuple dans l'histoire - *Le Temps des Cerises* - 2006 - Page 52.

PTT vis-à-vis du budget général est acquis par les différentes tendances politiques. Par contre rien n'est fixé, ni son étendue, ni les modalités de sa mise en œuvre.

En novembre 1919, le Bloc National (droite et droite du Parti Radical) remporte les élections (Chambre bleue horizon). Il a utilisé pour cela la crainte sociale née des grèves et autres actions depuis le printemps. Les attaques contre la politique dirigiste de l'Etat s'amplifient.

**Le rapport Fayol**<sup>(7)</sup> sur « l'incapacité industrielle de l'Etat : les PTT » de novembre 1920, en est une démonstration. Il dénonce l'instabilité institutionnelle, les vices de l'Administration, etc. Il défend une théorie libérale... et « propose logiquement de gérer les PTT comme une entreprise privée »<sup>(8)</sup>. On retrouve la thèse sur le mode de production américaine mais avec une gestion à la française. En 1979, Louis Joseph Libois, directeur général des Télécommunications, soulignait encore le rôle précurseur de cet ingénieur !

Cette « théorisation » du développement du réseau téléphonique va fournir des arguments aux partisans de l'autonomie absolue (la privatisation) : **l'Union des intérêts économiques** (Le Medef de l'époque) exige la liquidation et la rétrocession au privé du téléphone, un marché rentable ! **Les syndicats** qui ont acquis puissance et respect, notamment lors des grandes grèves de 1906 et 1909, s'opposent à cette privatisation. Mais la CGT se divise en 1922. La tendance « révolutionnaire » crée la CGTU, elle revendique que la nation, et non l'Etat, s'approprie le téléphone, sans en définir clairement les modalités. La tendance « réformiste », largement majoritaire, rejette la tutelle du ministère des Finances, revendique l'autonomie financière qui devrait permettre de trouver ainsi les crédits nécessaires au développement du téléphone. Ces idées rencontrent un écho favorable dans la classe politique, c'est le cœur de l'équation.

Mais la guerre a conduit à une crise financière générale, profonde<sup>(9)</sup>. En 1921, l'Etat lance de grands emprunts pour essayer de juguler cette crise mais il s'oppose à un emprunt pour le téléphone, craignant la concurrence<sup>(10)</sup>.

Pourtant, la guerre ayant permis le développement des techniques de télécommunications, le téléphone frappe de plus en plus fort à la porte de la société française.

### Le compromis

En 1923, le téléphone est donc au plus mal<sup>(11)</sup>. Chaque année des crédits d'équipement sont supprimés alors que l'administration verse dans les caisses de l'Etat des milliards de recettes qui ne lui sont pas restitués.

« La France n'est même pas capable d'assurer ce que les américains appellent l'universal service »<sup>(12)</sup>.

Les politiques, celle de Millerand et le projet de privatisation de Louis Deschamps ayant échoué, il faut absolument trouver une autre solution. Ce sera le compromis de la loi du « Budget Annexe » de 1923, insérée<sup>(13)</sup> dans la loi de finances du 30 juin 1923. Le résultat sera différemment apprécié et commenté. Compte tenu du peu d'effet produit, l'Etat ne veut pas investir, il ne restera, selon Pierre Musso, qu'un « compromis symbolique »<sup>(14)</sup>, celui de la stabilisation du cadre législatif jusqu'en 1990. Il n'empêchera pas « le sabotage des PTT dû autant à la carence et l'imprévoyance des politiciens qui vont se succéder au Ministère des PTT, qu'à l'avidité jamais assouvie des trusts fournisseurs de l'administration des PTT »<sup>(15)</sup>.

(7) Fayol, Ingénieur des Mines qui théorise sur la gestion des entreprises et crée un centre d'études administratives en 1918.

(8) In Pierre Musso op. cit.

(9) La France, pour soutenir son effort de guerre, empruntera 39,5 milliards à l'étranger, aux Etats Unis et à l'Angleterre principalement. Ajouter à cela l'acceptation par Poincaré en octobre 1923 d'une réunion d'un comité d'experts, en vérité des banquiers liés à la banque Morgan (que l'on trouvera sur le marché du Téléphone), pour réviser le montant des réparations allemandes. Cela aboutira en 1929 à ce que la somme passe de 132 à 27 milliards de reichsmarks et les annuités seront échelonnées jusqu'en 1988 ! Par contre les Etats Unis se refusent à toute concession sur le paiement de la dette française ! (La plus longue des républiques 1870 - 1940 Jean Yves Mollier, Jocelyne George [Fayard] ).

(10) On constate, sous une autre forme, la même démarche en 1946. Après la 2<sup>e</sup> guerre mondiale, le plan MONNET de relance de l'économie ne prévoit pas une priorité pour le téléphone... il faudra attendre 1975 !

(11) Le Général Hirschauer devant le Sénat, lors du débat sur la loi de 1923, raconte qu'étant à Paris dans un appartement pourvu du téléphone, il demande son domicile à Versailles, il prend sa voiture automobile, rentre chez lui à Versailles et après son arrivée reçoit son appel. On a connu dans les années 60, le "22 à Asnières" de Fernand Reynaud !

(12) Catherine Bertho : Télégraphe et Téléphones de Valmy au microprocesseur - livre de poche - 1981.

(13) Giscard d'Estaing en 1967 essaiera le même stratagème. Dans le projet de loi de finances de 1968, il prévoyait un amendement créant une « Compagnie Nationale du Téléphone ! »

(14) In Pierre Musso op. cit.

(15) Georges Frischmann - Histoire de la Fédération CGT des PTT jusqu'en 1945 - Editions sociales - 1967.

A noter que cette loi sera votée sous le Ministère Poincaré avec comme secrétaire d'Etat des PTT, Paul Laffont, un partisan de la privatisation.

### Après 1923

En septembre 1923, le Conseil supérieur des PTT est créé pour « veiller à ce que l'outil ainsi rénové soit bien mis au service du développement économique du pays », sa composition et sa mise en place démontrent en vérité qu'il sera avant tout un « veilleur » pour les intérêts des industriels étrangers du téléphone. Nous ne résistons pas à la publication (voir annexe 1), de l'analyse et des commentaires que fait Georges Frischmann sur la composition de ce Conseil supérieur. Ils en disent long sur la suite !

A partir de 1924-1925, les industriels, notamment ITT, vont se déployer avec la perspective de l'automatisation du téléphone. Le symbole sera le Central Carnot.

La bataille pour le choix de tel ou tel système, « tous les systèmes sont également bons mais aucun n'est positivement de conception française »<sup>(16)</sup>, cache toujours des intérêts financiers. C'est en 1925 que se crée le syndicat des Industries Téléphoniques et Télégraphiques (SITT).

### La prise de pouvoir d'ITT

1926 sera l'année de la prise de pouvoir de la multinationale américaine ITT.

Son Président, M. Behn, homme peu scrupuleux, boosté par son succès auprès du gouvernement espagnol qui lui confie la concession du téléphone, avait déjà proposé en 1924, de « prendre en main l'ensemble du téléphone français, exploitation du réseau et construction du matériel compris » ! La France, ayant quelques traditions républicaines à respecter, refuse : c'est non ! Alors il va manœuvrer, ce qu'il sait faire, et au bout du compte obtenir par le biais de ses filiales le marché des centraux téléphoniques à Paris<sup>(17)</sup>. Le système « Rotary » d'ITT, étant d'après la Commission Technique, le plus souple et le moins cher, Behn deviendra ainsi l'alpha et l'oméga de l'emprise américaine sur le téléphone en France. « ITT - THOMSON n'aurait pas le téléphone » scandaient encore les grévistes de 1973 et de l'automne 1974. Le président a-t-il été reconnaissant, non pas à la France, mais à certains décideurs de ce choix ? Toujours est-il que plusieurs journaux syndicaux et le journal *Le Temps*, qui n'a rien de contestataire, s'interrogent sur une « tortueuse affaire ». M. Behn aurait offert un brillant de 30 000 Frs (soit l'équivalent de 15 600 € en 2002)<sup>(18)</sup> à la femme d'un haut fonctionnaire des PTT. « On se trouverait donc, écrit *Le Temps*, en présence d'une entreprise américaine de

grande envergure et dont l'enjeu ne serait rien moins que l'indépendance du service téléphonique de Paris et de la France ».

Le scandale retombe vite et le marché du téléphone continuera à être accaparé par les filiales d'ITT, notamment « Le Matériel Téléphonique » (LMT).

La manne est intéressante. En 1929, le montant du programme des travaux en cours est de 8 milliards de francs, le budget annexe s'élève à 3 milliards de francs<sup>(19)</sup>. Le Ministère Tardieu débloque 250 millions de francs pour les équipements des zones rurales<sup>(20)</sup>.

### L'emprise américaine sur la France

Cette emprise d'ITT sur le téléphone se développe dans le cadre d'une entrée en force du modèle américain dans la vie économique, politique et culturelle de notre pays. Dès la fin de la guerre, si la révolution d'Octobre fait rêver la classe ouvrière, l'Amérique fascine toutes les autres couches de la société et les élites<sup>(21)</sup>. La CGT issue de la division de 1922 n'y est pas insensible<sup>(22)</sup>. Alors M. Behn peut dormir sur ses deux oreilles. Qui s'interroge sur la faiblesse, l'inexistence d'une industrie nationale de la téléphonie ? Beaucoup se satisfont de l'emprise d'ITT. Un syndicat autonome, celui des agents

(16) In Catherine Bertho op. cit. qui développe très bien la démarche de l'Etat et des industriels pour le choix des systèmes.

(17) En 1927, est lancé le plan d'automatisation du Réseau Parisien étalé sur 10 ans.

(18) Equivalent en Euros donné dans « Postes et Télécommunications Françaises, une chronologie du 20<sup>e</sup> siècle » (FNARH éditeur).

(19) In Robert Guiraud, André Mayer, Michel Tacet - 1900 - 1974 chronique du mouvement social dans les PTT en Loire Atlantique - Editions du Centre d'histoire du Travail Nantes 1999 - page 79.

(20) En 1929, 1 F = 0,47 € 2002.

(21) Une anecdote qui en dit long : en décembre 1918 les troupes alliées défilent sur les Champs Elysées dans l'ordre alphabétique des pays. Pour la circonstance l'United States of America se fait appeler Amérique !

(22) Henri de Peyerimhoff, qui côtoie Léon Jouhaux au Conseil économique et social créé par les Radicaux en 1925, le félicite d'avoir choisi « la ligne américaine de la prospérité et du progrès pour tous contre la ligne moscovite de la détresse et de la répression pour tous » et un ancien de la CGT, Hyacinthe Dutreuil, qui dirigea la grève contre le surmenage des mécaniciens de la Seine, sera le thuriféraire du fordisme. A un écrivain, Bertrand de Jouvenel, qui s'étonne de le voir si joyeux, si jeune, tellement changé, imberbe désormais... il répond lyrique « C'est que j'ai vécu 15 mois en Amérique ».



mécaniciens, fera campagne pour l'adoption du système Rotary américain.

Toutefois, cela ne passe pas sans quelques grincements de dents. Après le journal *Le Temps* en 1926, Georges Frischmann cite un autre journal, *Bourse République*, du 28 juillet 1928 :

« ... le téléphone fonctionne d'une façon déplorable, à faire croire que l'on cherche à dégoûter le public de l'exploitation par l'Etat.

« ... l'emprunt a surtout pour destination le télégraphe et le téléphone et notamment l'installation du fameux automatique.

« ... l'Administration oblige certains abonnés à changer leur appareil qui est neuf.

« ... on est plus étonné encore lorsqu'on sait que l'automatique est fabriqué par des firmes américaines sous le couvert de sociétés françaises qui leur servent en réalité de faux-nez et sur lesquelles elles ont la main.

« Le Matériel Téléphonique », constitué spécialement pour recevoir les commandes de l'Etat et qui est maintenant au capital de 100 millions de francs, est contrôlé par l'International Western Electric, filiale de la Western Electric de New York.

« Les « Etablissements Grammont » ne sont plus français qu'en façade, car ils ont partie liée aussi avec la Western Electric qui a fondé avec eux « La Société des Téléphones Grammont ».<sup>[23]</sup>

Pendant ce temps, dans les PTT, sous le couvert de la modernisation (Ah que ne fait-on pas en ton nom !)<sup>[24]</sup> c'est l'ère de la rationalisation, du plan Payelle de 1927.

Si le téléphone fonctionne mal, c'est la faute du personnel. On va donc « rationaliser » son travail, c'est à dire aggraver ses conditions de vie et diminuer la qualité de service rendue aux usagers. Ainsi la boucle est bouclée : « vilipender ces bouches inutiles et dénoncer la prolifération des fonctionnaires comme seule responsable, avec les lois sociales, des difficultés budgétaires »<sup>[25]</sup>. Cette campagne durera jusqu'au Front populaire, notamment avec le Ministre Georges Mandel (1934-1936). Pendant ce temps, merci pour elles, ITT et ses filiales se portent bien. Elles vont accaparer le marché de l'automatisation en province, bénéficiant de l'emprunt pour développer l'automatique rural (obligation à 5% amortissable en 30 ans). Au total, ce sont les 2/3, voire 3/4 du marché du téléphone, qui tombent dans l'escarcelle d'ITT. Il faut y intégrer les transmissions, dont la plupart des brevets sont américains, aucune firme nationale n'étant en mesure de fournir le matériel nécessaire. La recherche est réduite à sa plus simple expression. En 1939, une dizaine de chercheurs travaillent au laboratoire central, rue de grenelle. « Pourtant, souligne Catheri-

ne Bertho, malgré ces moyens modestes, il semble bien que l'Administration française soit décidée dès l'origine à mener une politique industrielle plus volontariste en Transmission qu'en Commutation »<sup>[26]</sup>... Les nécessités de la Défense nationale expliquent sans doute cela.

### La crise des années 1930

La « belle Amérique » après nous avoir exporté des produits et des modes nouveaux, comme elle le fera avec Coca Cola et les westerns après 1945, va nous exporter « sa » crise de 1929. La France, qui croit être épargnée, va la subir en 1930-1931 et au-delà. Comme remède, les gouvernements de droite pratiquent une politique de déflation budgétaire, ce qui conduit à des économies draconniennes sur les salaires, les emplois et les investissements qui dépendent de l'Etat.

En 1934, c'est la chute brutale des crédits budgétaires qui donne un coup d'arrêt au plan d'équipement du téléphone<sup>[27]</sup>. Le système des avances remboursables est remis en place pour développer l'automatique rural. Par exemple, en 1935, dans le département de la Creuse, son installation avait coûté 2,5 millions de francs. Le Conseil Général peut les emprunter et dans ce cas toucher pendant 30 ans le produit de la redevance. En 1936, il n'empruntera que 500 000 francs et c'est encore ITT et ses filiales qui bénéficieront de cet emprunt décentralisé !

Sans doute pour redorer le blason des PTT, le monopole de la télédiffusion leur est confiée (loi du 21 Juin 1935). Mais très vite le ministre Georges Mandel aura « d'étranges complaisances pour la Société Française de Radiotélégraphie (la SFR) », soutenue par la Banque de Paris et des Pays Bas, adversaire acharné du monopole d'Etat des PTT<sup>[28]</sup>.

[23] In Georges Frischmann op. cit. page 294.

[24] Encore en 2007, c'est au titre de la modernité que l'on veut supprimer plusieurs dizaines de milliers d'emplois à France Télécom.

[25] In Catherine Bertho op. cit page 339.

[26] Idem.

[27] En général, on rattache souvent le Front populaire à l'année 1934 (journées de février), ce qui fait penser que ce serait lui le responsable de la crise financière et économique ! Or la chambre du Front populaire a été élue en mai 1936. Avant, la France était dirigée par des gouvernements de droite (Poincaré, Tardieu, Laval...). Dans les PTT, Georges Mandel (8 Nov. 1934 - 4 Juin 1936) sera l'un des ministres des PTT les plus réactionnaires.

[28] In Georges Frischmann op. cit. p. 399 qui cite la brochure éditée par le Syndicat National des Agents des PTT en 1936 « Séductions - captations - corruptions, M. Mandel ministre de la 3<sup>e</sup> République et des PTT ».

Parallèlement, au lieu de s'opposer à la création d'un émetteur privé « Radio-cité », il lui accorde un transfert en banlieue avec une puissance accrue (voir annexe 2).

Dans la foulée, le 19 avril 1936, il annoncera la création pour le 19 novembre de la même année d'une station de télévision privée. La privatisation par touches successives est dans l'air. C'est ce qu'essaiera de faire à nouveau Gérard Longuet en 1987 avec « ses chantiers de liberté ». Le gouvernement de Front populaire du 4 Juin 1936 met fin au projet de Georges Mandel. Ce gouvernement, d'une durée très réduite, et ceux qui lui ont succédé, préoccupés par l'effort de guerre, n'enrayent pas la décroissance du réseau téléphonique jusqu'en 1940<sup>(29)</sup>. Le 22 juin, les Allemands le placeront sous leur contrôle.

Dans le même temps, l'industrie du téléphone, LMT notamment, va réduire sa production et licencier. En 1945, à la fin de la guerre, on trouvera un réseau téléphonique exsangue, sans industrie française. La création du CNET en mai 1944, réorganisé en 1945, va devenir l'un des pôles de recherches mondiales sur les Télécommunications et pourtant la crise du téléphone perdurera... Les mêmes causes d'avant guerre produisent les mêmes effets pendant près de trois décennies. Il aura donc fallu un siècle pour que la France mesure l'importance de la communication dans les sociétés modernes.

Si cette contribution essaie de démontrer, par défaut d'industrie française du téléphone, la mainmise quasi totale des multinationales étrangères (ITT, ses filiales, Ericsson) et les errances, à notre avis orchestrées, des différents gouvernements, elle a une lacune, c'est de ne pas donner chiffrée la somme totale des crédits alloués sous une forme ou sous une autre à ITT par exemple. Si nous avions ces chiffres, nous ajouterions des éléments concrets à notre argumentation. Mais il aurait fallu « dépouiller » tous les budgets, rechercher département par département les avances remboursables, relever les sommes récupérées par les emprunts... et étudier les transferts de crédits. Une tâche qui dépasse le temps à consacrer à une telle étude. Peut-être nous serions nous aperçus que la réalité chiffrée va au-delà de ce que nous savons déjà.

**Il faut une conclusion**, elle pourrait être celle de différents historiens et historiennes du téléphone, telle celle de Catherine Bertho (op. cit. p. 349. Elle constate « que malgré un bel effort sanctionné par l'institution du budget annexe en 1923, les hommes du téléphone n'ont pas réussi à en finir avec le blocage réglementaire et administratif qui s'est mis en place avant 1914 et qui entrave le développement du réseau ».

Ce ne sera pas la conclusion de l'auteur de cette contribution, militant syndical ayant eu quelques responsabilités à la CGT dans le secteur des Télécommunications de 1970 à 1985. Avec d'autres militants, nous avons pu constater que ces arguments étaient ceux de tous les ministres et les directeurs généraux pour justifier le retard endémique du téléphone et de préconiser, pour y remédier, la séparation Postes et Télécommunications et la remise en cause du statut du personnel ; un carcan qui, selon eux, ne permettrait pas de faire évoluer les catégories techniques confrontées à la révolution technologique : la télématique.

L'auteur se rappelle d'une délégation chez Monsieur Gérard Thery en 1979. Il venait d'écrire dans un numéro spécial de *Sciences et Vie* un article de vulgarisation sur la situation du téléphone en France et son devenir. Fier, à juste titre, du « Delta LP » (7 700 000 lignes construites depuis son arrivée en 1974), du Minitel gratuit pour tous, il s'est entendu dire : « Monsieur le Directeur, vous avez fait tout cela dans le cadre d'une Administration d'Etat, de l'unité PTT avec un budget annexe et du personnel fonctionnaire, alors pourquoi ne pas faire le pari de développer la Télématique dans les mêmes structures ? ».

Nous avons trouvé un Directeur hésitant dans sa réponse, en soulevant le problème de la complexité et de la diversité des techniques nouvelles, le besoin d'adaptation de la France à ce qui évoluait en Europe et dans le monde, l'appel de plus en plus fort du marché qui voulait se libérer du monopole.

Pour nous, ces réponses montraient combien la question des structures administratives était secondaire par rapport aux choix stratégiques des Etats Unis (encore eux) qui voulaient s'accaparer les réseaux de communications (la déréglementation n'est pas loin) afin d'avoir la maîtrise de l'information et contribuer ainsi à pérenniser leur domination sur le monde, et nous ne sommes pas sûrs que Monsieur Thery pensait le contraire de nous !

(29) En cinq ans, de 1929 à 1933, il y a eu 204 157 lignes téléphoniques d'installées et de 1935 à 1939 97 977 (chiffres FNARH op. cit.)

**BIBLIOGRAPHIE**

Catherine Bertho : *Télégraphe et Téléphones de Valmy au microprocesseur* - Livre de poche 1981.  
 Pierre Musso : *Télécommunications et philosophie des réseaux* - PUF 1999.  
 Frédéric Nibart : *Téléphonie privée - Les premiers pas du téléphone en France* - 2006.  
 Georges Frischmann : *Histoire de la Fédération CGT des PTT* (Tome 1) - Editions Sociales 1967.  
 Georges Vervnaud : *L'histoire des communications en Limousin* - Editions de la Veytizou 1993.  
 Yves Lecouturier - Conseiller scientifique et différents auteurs : *Le Patrimoine des Télécommunications Françaises* - Flohic éditions 2002.  
 Catherine Bertho (sous la direction de) : *Histoire des Télécommunications en France* - ERES 1984.  
 FNARH : *Postes et Télécommunications Françaises, une chronologie du 20<sup>e</sup> Siècle* - FNAHR éditions.  
 Aleray : *Les Télécoms en questions* - Les éditions de l'Atelier 1994.

Téléphone automatique  
Système "ROTARY" à Paris  
MAUGIRARD  
DIDEROT  
GOBELINS  
CARNOT  
WAGRAM  
TRIUDAINE  
PASSY  
NORD  
COMBAT  
BOTZARIS  
ARCHIVES  
TURBIGO  
Appareils téléphoniques spéciaux  
Soudure "Stanorésine"  
Câbles téléphoniques  
Systèmes à Courants Porteurs

**"Le Matériel Téléphonique"**  
 Société Anonyme au Capital de 250.000.000 de Francs  
 46-47 OULAI DE BOULOGNE à BOULOGNE-BILLANCOURT  
 Auteuil 92-00 (8 lignes) Météor 11-01 (4 lignes)  
 Fournisseur des Ministères des P.T.T., de la Guerre, de la Marine, des Colonies et des Grandes Administrations.

**MONOPOLE DES P.T.T.**  
 Quand on vous parlera d'un NOUVEAU MONOPOLE pensez à celui-là.  
 ÉDITION DU **Relais** économique  
 ORGANE DE L'UNION DES INTERETS ÉCONOMIQUES  
 18, Rue Grange-Batelière - PARIS (9<sup>ème</sup>)  
 SERVICE TÉLÉGRAPHIQUE  
 IMPRIMERIE UNION PRESSE - N° 11 - N° 10 013  
 P. Corré

Jean-Yves Mollier, Jocelyne Georges : *La plus longue des républiques 1870-1940* - Fayard  
 Robert Guiraud, André Mayer, Michel Tacet : 1900 - 1974 - *Chronique du mouvement social dans les PTT en Loire Atlantique* - Centre d'histoire du Travail Nantes 1999.  
 Danièle Ledoux et Henri Claude Bonnet : *Jean Grandel, un homme du peuple dans l'histoire* - Le Temps des Cerises 2006.

**SOURCES**

- Les cahiers de la FNARH.
- Les Relais - Revue de l'IHS CGT-FAPT.
- Les archives de la Fédération - FAPT CGT.

Serge LOTTIER

**Annexe 1 :****Conseil Supérieur et hommes des Trusts**

« Un décret du 8 septembre 1923 institue au Conseil supérieur des PTT, composé de 28 membres dont six représentants élus du personnel : 1 fonctionnaire, 2 agents du service général, 2 agents de la manipulation, de la distribution et de l'acheminement, et 1 ouvrier<sup>(1)</sup>.

Le socialisme du ciel des idées descend, tout à coup, sur la terre postale !

Malheureusement, nos six représentants du personnel se trouvent en belle compagnie. On trouve dans cet organisme nouveau, outre le Ministre, six autres membres de l'administration nommés par lui, le Contrôleur des dépenses engagées, 13 membres représentant « les intérêts généraux de la Nation » : Conseil d'Etat, Inspection générale des Finances, Chambres de commerce, gros propriétaires terriens, et un représentant des associations de presse (qui ne sera jamais ni « l'Humanité », ni « Le Populaire », ni « La Vie Ouvrière » !).

Les hommes des trusts, ceux de la haute finance, les affairistes mettent donc le pied dans la maison :<sup>(2)</sup>.

• Poullain (Chambre de commerce de Paris), Masquier (Chambre de commerce de Lille) et David

(Chambre de commerce de Marseille) ;

• pour les « paysans » représentés, on trouve un nom bien du terroir, un nom de prolétaire de la terre : Augé-Laribé, secrétaire général de la Fédération nationale des associations agricoles, avec deux « collègues » du même cru !

Cassagnac, administrateur de la Compagnie des scieries africaines, un colonialiste, comme chacun sait, étant particulièrement compétent pour discuter des techniques nouvelles de la téléphonie ou de la radio !

Philipart, maire de Bordeaux, et d'autres !

En 1926, d'autres noms apparaîtront au Conseil supérieur des PTT : Robert Delaunay-Belleville (Chambre de commerce de Paris), Monsieur de Marillac (vice-président de l'Union centrale des syndicats d'agriculteurs), Besson (administrateur de Sociétés coloniales à Marseille), Seguin (membre du Conseil supérieur des Colonies).<sup>(3)</sup>

Les PTT sont sous bonne garde ! »

(1) *Bulletin mensuel P.T.T.*, 1923, p. 386

(2) *Bulletin mensuel P.T.T.*, 1923, pp. 707-710

(3) *Bulletin mensuel P.T.T.*, 1926, pp. 35-36

**Annexe 2 :**

A la suite de la publication en avril 2007 d'un document de l'IHS CGT-PTT « Georges Mandel une référence historique de Nicolas Sarkozy », l'auteur de cette contribution a reçu de Monsieur Paul Chardon, adhérent de la Société d'Histoire de La Poste et de France Télécom en Alsace, une lettre qui donne des informations précises sur le comportement de Georges Mandel sur ce dossier.

Après avoir souligné les relations ambiguës que Georges Mandel entretient avec le monde de la publicité, Monsieur Paul Chardon continue : « Prenons l'exemple de la radiodiffusion naissante dont la gestion technique dépendait des PTT. La gestion artistique avait été confiée à des associations d'auditeurs et ne faisait donc pas partie des prérogatives du ministre des PTT. Mandel procède le 13 février 1935 à une refonte de cette organisation en créant des conseils de gérance qu'il substitue aux associations d'auditeurs et sur lesquels il garde la haute main, puisqu'il procède au choix de la quasi-totalité de leurs membres. La création en 1933 d'une redevance payée par tout possesseur d'un poste récepteur avait eu pour corollaire la disparition des annonces publicitaires que diffusaient les postes d'Etat pour survivre. Cela avait porté atteinte au développement de la

société Publicis fondée par Marcel Bleustein qui perdait aussi une partie de sa clientèle sous contrat. Bleustein, pour contrer ce coup du sort, décide de diversifier ses activités, en achetant le 21 mai 1935 le poste émetteur expérimental qu'avait construit l'ingénieur Lucien Lévy pour tester les postes récepteurs qu'il fabrique sous la marque « L.L. ». Bleustein veut faire de cet émetteur privé (toléré pour des raisons techniques) un poste à vocation commerciale (prohibé par la loi) qu'il va baptiser « Radio Cité ». Pour le financement de ses programmes, Bleustein s'adosse au journal L'Intransigeant de François Louis Dreyfus. Mandel, qui aurait dû s'opposer à cette atteinte au monopole, accorde le 29 septembre 1935 le transfert du petit émetteur parisien de Radio L.L., dans la banlieue de la capitale, avec une puissance accrue.

Même attitude par rapport à l'industrie privée, lors de l'entrée en service le 25 avril 1935 du premier poste émetteur de télévision à Paris. Mis en place dans un temps record par les techniciens des PTT, il utilise le matériel construit par la compagnie des Compteurs de Montrouge. Le ministre, après une période probatoire, envisage de confier les programmes au privé, dessein que seule sa chute l'empêchera de réaliser.

# Thérèse MORRIER, une postière combattante de l'ombre

**Pourquoi  
la résistance ?  
"C'était tellement  
évident !"**



Dans deux ans, Thérèse Morrier sera nonagénaire. Bon pied bon œil, elle se souvient de tout ! De ses débuts à la Poste de Virieu-le-Grand dans l'Ain, en 1938, au téléphone. « *La sous-préfecture, c'était le 5 à Belley, et la mairie le 32* ». Elle n'a rien oublié non plus de son activité dans la résistance, même si elle en a rarement parlé.

Thérèse Morrier a accepté volontiers de répondre aux questions que nous lui avons posées pour Le Relais.

**Vous aviez à peine plus de 20 ans. Pourquoi la résistance ?**

C'était tellement évident ! Des allemands à Virieu, ce n'était pas possible ! En résistant, on avait l'impression d'être libre, de faire quelque chose.

**Comment cela a commencé ? Vos parents étaient au courant ?**

Oh non ! Mon père avait été mobilisé aux aciéries de Champagnole. Avec ma mère, ils s'étaient installés dans le Jura. J'étais seule à Virieu. Après avoir obtenu mon brevet en 1937, j'ai tout de suite pu entrer à la

Poste. On travaillait au guichet et au téléphone. Au début, les deux inspecteurs m'ont demandé de surveiller les communications de la gendarmerie et de la sous-préfecture.

**Vos collègues étaient au courant ?**

Non, seulement les deux inspecteurs étaient dans le coup. Il fallait faire attention, tout le monde ne pensait pas obligatoirement pareil.

**Et ensuite ?**

J'ai fait la connaissance de Maurice Morrier et d'un de ses amis, Smouts, qui était résistant à Chambéry. Le 15 mars 1943, j'ai été immatriculée à Landres sous le pseudonyme d'Edwige, référence à Edwige Feuillères, sous le numéro 3068 comme agent de liaison du réseau de renseignements. Maurice, alias Plutarque à cette époque, avec deux autres résistants, avait été nommé par le Général Delestrain, chef de l'armée secrète, pour former le premier mouvement de résistance dans le Valromey et le Bas Bugey, et combattre l'occupant jusqu'à la libération.

**Et Plutarque épousa Edwige...**

Oui, fin 1944. Quelques mois auparavant, j'avais demandé à la Poste un congé sans solde de trois mois pour me consacrer entièrement à la résistance.

**Vous devez avoir en tête une foule d'anecdotes. Pouvez-vous nous en faire partager une ?**

En revenant d'une mission en Provence, à bicyclette, je suis dépassée par un convoi allemand. Mes semelles compensées étaient garnies de messages secrets. Les allemands m'ont proposé de m'emmener ! Ils m'ont déposé à Pont-de-Chéry. Une femme seule sur un vélo ne les inquiétait pas.

**Et ce qui vous a le plus marqué ?**

Le transport de jeunes gens blessés, dans une camionnette.

**Vous dépendiez de quelle organisation ?**

D'abord les FFI, puis les FFC à Chambéry (Forces Françaises Combattantes, NDRL), sous autorité britannique.

**Pourquoi ce changement ?**

**Choix politique ?**

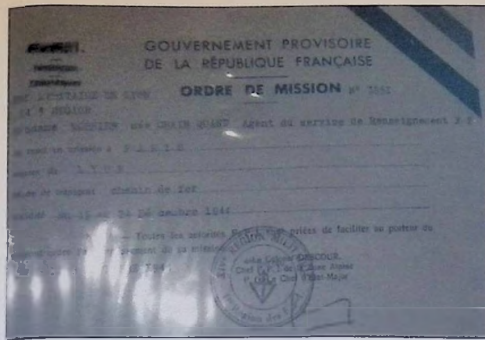
Pas du tout. Toutes les idées cohabitaient, mais on ne s'occupait pas des idées des autres. Nous avions un seul idéal : chasser l'occupant. Ce changement, c'était seulement pour répondre à la demande d'un ami de mon mari. Et d'ailleurs, par la suite, nous avons continué à suivre les FFI.

**Vous étiez jeune. Aviez-vous conscience du danger ?**

Personnellement, je ne suis jamais allée dans le maquis, ni à une réception de parachutage en provenance d'Angleterre. J'étais au courant, mais je n'y ai jamais participé. Les maquisards étaient tous éparpillés dans les montagnes, et changeaient souvent de lieux. J'ai pris conscience des risques surtout en 1944, lorsque les allemands ont envahi le Valromey. Plusieurs de mes amis ont été arrêtés et fusillés. J'ai eu beaucoup de chance de ne pas avoir été arrêtée.

**Les allemands et les autorités de Pétain vous qualifiaient de terroristes...**





C'est exact. Mais je n'ai jamais accepté le sens donné à ce mot ! Les actes de sabotage étaient ceux d'une armée secrète et ne faisaient aucune victime innocente. Ce mot aujourd'hui évoque des

actes plus sanglants, tuant des civils.

**Comment s'est passée la reprise de votre service à la Poste ?**

Tout naturellement. J'ai passé ensuite les concours et

j'ai été titularisée en 1946. Ayant eu trois enfants, grâce à une mesure de Pétain (léger sourire de Madame Morrier qui en dit long sur sa pensée - NDRL) j'ai pu prendre ma retraite en 1961.

**Avez-vous eu un signe de reconnaissance de la Poste ?**

Oh la Poste...

**Question rituelle : et si c'était à refaire, le referiez-vous ?**

Oui, bien sûr.

**Maintenant, avec du recul, quel jugement portez-vous sur cette période ?**

C'est une période de ma vie qui me met à l'aise vis-à-vis de moi.

Maurice Morrier, Plutarque, décédé en 1982, était Ingénieur des Ponts et chaussées. Il fut un des grands patrons de la résistance dans l'Ain. Il a été le Président fondateur du mémorial du maquis de l'Ain et de la résistance du Val d'Enfer, à Cerdon (01).

Le 23 mai 2007, Thérèse Morrier, Edwige, a confié aux archives départementales de Bourg en Bresse toutes les archives qu'elle avait soigneusement classées : cahier d'effectifs, listes nominatives, ordres de bataille, compte rendus d'opération, état de l'armement, photographies.

Une véritable richesse pour l'histoire....

propos recueillis par Pierre L'HOMME

## Soirées de l'AHTI<sup>(1)</sup>

L'Association pour l'histoire des Télécommunications et de l'Informatique a organisé un séminaire sous la forme de quatre soirées portant sur "La déréglementation des télécommunications: la législation, les choix et les desseins, la mise en oeuvre et le bilan".

Sollicité, l'IHS a demandé à Jean-Michel Gaveau



administrateur CGT de s'inscrire dans ce séminaire. Il a présenté une

contribution sur "L'alternative pour la CGT". Jean Claude Desrayaud, pour la CFDT, a défendu "les choix de sa fédération". Les autres intervenants: des anciens directeurs généraux, des membres des cabinets ministériels de Louis Mexandeau, Paul Quilès et François

Fillon; un représentant de France Telecom auprès de la Commission Européenne, des responsables de l'administration jusqu'en 1991.

Notre ami Pierre Musso a présenté une "analyse critique de l'évolution de la déréglementation", au total globalement négative et François Du Castel s'est exercé à "défendre le service public" et a proposé une réforme tenant compte de l'intérêt général.

Nous ne commenterons pas les travaux du séminaire. Seulement un constat: dès le début de l'offensive contre l'unité des PTT (retrouvons comme date 1967, année où Giscard d'Estaing dépose un amendement à la loi de finances de 1968, visant à créer une compagnie nationale du téléphone), la CGT a vu juste en dénonçant l'emprise des trusts sur le téléphone, qui allait deve-

nir "le marché du siècle". Il aura fallu les grèves de 1968 et 1974 et de multiples actions, par exemple la grève du 25 mai 1973 et celle du 15 octobre 1987 pour endiguer l'offensive jusqu'en 1990<sup>(2)</sup>. Année où le gouvernement Rocard Quilès, avec le soutien de la CFDT, a fait du "sur mesure"<sup>(3)</sup> pour séparer la poste des télécommunications. Ils ont ainsi lâché la bride à la déréglementation. "Libérer" la politique libérale du monopole et du budget annexe. Ce qui permettra au gouvernement Juppé-Fillon d'ouvrir les portes au capital privé, ce que le gouvernement Jospin-Straus-Kahn concrétisera. On connaît la suite: c'est la totale privatisation de France Telecom. Parallèlement, l'un conduisant naturellement à l'autre, la situation du personnel va se dégrader, il va perdre petit à petit ses garanties sta-

taires, connaître la précarité de l'emploi... Voilà le bilan de la déréglementation. Il reste à s'interroger sur l'avenir.

Jean Michel Gaveau, lors de son intervention, a donné quelques pistes en s'appuyant sur les propositions de la Fédération des Activités Postales et de Télécommunications CGT. Des propositions qui sont plus que jamais d'actualité.

(1) L'ensemble des travaux de ce séminaire sont publiés dans le cahier n°9 (janvier 2008) de l'AHTI. On peut les consulter aux archives fédérales.

(2) L'un des intervenants, M. Burillon, a parlé d'une longue évolution des PTT. Nous, nous disons une longue résistance!

(3) Propos de Paul Quilès concernant sa loi : "Je fais du sur mesure".

# Assemblée Générale du 12 février 2008

**"Beaucoup s'accordent pour dire que nous sommes dans une situation favorable pour diffuser, faire connaître notre histoire, on dit même que nous sommes à un tournant".**

C'est par ces mots que **Serge Lottier** débute le rapport d'activité de l'assemblée générale 2008. Il poursuit **"Nous sommes dans une phase d'affrontement sur des choix de société. Ainsi le programme de Sarkozy, le rapport Attali, sont des choix pour une société nouvelle dans laquelle le concept de la lutte entre les individus (la concurrence) doit remplacer le concept de la lutte des classes (la solidarité)".**

Toutes les occasions sont saisies pour occuper de la mémoire tout ce qui peut valoriser la lutte collective, il en est ainsi concernant Mai 1968. Et rien ne les fera changer d'avis, pas même les mauvais sondages dont fait l'objet celui qui se définit comme "un créateur de civilisation" !

Le rapporteur développe ensuite sur les similitudes entre ce qui se passe aujourd'hui avec l'hôte actuel de l'Élysée et un certain Napoléon III. Lors du coup d'État de ce dernier en 1851, on parlait de rupture, d'association "capital travail" afin de gommer la lutte des classes, de redonner du souffle aux activités financières et bancaires, le "peuple" était aussi clinquant qu'aujourd'hui, l'Église effectuait une remontée impressionnante sous la férule du pape Pie IX et les écoles libres se multipliaient etc... Mais dans le même temps, la révolte grondait chez les ouvriers et aussi dans les couches moyennes, les contradictions de classes s'amplifiant... la Commune de 1871 n'était pas si loin.

**"Nous n'allons pas instrumentaliser l'histoire, justifier aujourd'hui par rapport à ce qui se passait il y a 140 ans. Toutefois l'histoire est un outil pour travailler sur le présent.**

**Le pouvoir attaque l'histoire, il faut réagir et se mettre à ce niveau, cela passe par un**

**sérieux travail sur notre propre histoire".** C'est le message fort donné à cette assemblée et au delà à tous nos adhérents de l'institut : un sacré défi ! En sachant que nous ne gagnerons pas en y assénant nos certitudes, car il y a un doute sur l'efficacité du syndicalisme aujourd'hui. Y aller donc avec nos convictions du moment présent, sans omettre nos contradictions et interrogations, parler vrai. C'est la méthode que des camarades utilisent pour présenter le livre "La bataille des techniciens". Il y a des résultats sur les débats engendrés, plusieurs intervenants l'ont dit, et 190 livres ont été vendus à ce jour.

**Le bilan d'activité 2007** montre que nous avons tenu nos engagements, tant confédéraux que fédéraux : participations à différents colloques internes et externes, publication chaque trimestre du Relais (même si nous souhaiterions davantage de signatures pour sa rédaction), la bonne diffusion du livre sur Jean Grandel. Un bémol toutefois, nos difficultés persistantes pour participer aux congrès des syndicats.

**Pour 2008** : l'IHS sera présent au congrès fédéral en mars à Grenoble (stand, intervention et à cette occasion remise d'un questionnaire aux délégués sur leur connaissance de l'existence de l'institut).

- L'anniversaire de 1968 : 28,29,30 avril initiative confédérale, avec temps fort le 29 à Montreuil.

- Colloque confédéral les 14 et 15 Mai sur "1966... 1984, avec l'emprise de mai 1968".

- La soirée de l'été en août. Proposition de thème : l'année 1938 avec la montée des idées qui conduiront à Pétain. L'histoire de notre fédération est très liée à cette période.

- En octobre, colloque de l'URIF sur les prud'hommes.

- 22 et 23 octobre, notre colloque sur "les téléphonistes au 20<sup>e</sup> siècle", à Marseille.

- Le livre sur "Les Ouvriers d'Etat" de R.Guibert touche à sa fin.

- Enfin les travaux sur le livre relatant l'histoire de la fédération de 1945 à 1981 suivent leurs cours normal. La première écriture devra être terminée en février 2009, pour une parution d'un ouvrage de 500 pages en 2011.

- L'année 2008, c'est aussi un anniversaire, les 10 ans de l'institut. Ca se fête...toutes les suggestions seront les bienvenues.

**Le rapport d'activité a été adopté à l'unanimité.**

Les questions d'organisation et le bilan financier ont été respectivement présentés par Jean Claude Lourdez et Yvette Cros.

504 adhérents 2007 dont 401 individuels, 81 SD, 14 UR, la fédération et 7 divers. Les syndicats et régions ne sont toujours pas, après 10 ans, adhérents dans leur totalité.

Le bilan financier, qui a obtenu le quitus de la commission de contrôle, est positif pour 2007, ce qui n'avait pas été le cas en 2006. L'excellente vente du livre sur J.Grandel, ajoutée aux subventions obtenues, en sont les deux éléments déterminants, souhaitons que le placement du livre sur les techniciens nous permette un résultat positif en 2008.

**Ces deux rapports ont été adoptés à l'unanimité.**

Un nouveau Conseil d'Administration a été élu à l'unanimité. Il est plus hexagonal et renforcé sur l'île de France, afin de permettre une présence régulière à notre siège de Montreuil, après le départ en province de J.C.Lourdez.

**Il se compose de : J. Bartholomé, B. Bouche, M. Bisault, F. Briand, Y. Cros, M. Desseigne, E. Dupuy, C. Duynslaeger, T. François, F. Fustini, M. Gaillard, A. Gautheron, F. Gibellino, R. Gilles, R. Guibert, Y. Jaquet, C. Klowski, J. Le Pessot, D. Lourdez, P. Lhomme, S. Lottier, J.-C. Lourdez, S. Mangiapane,**

**S. Mas, M. Perraudat, M. Pinewau, J. Ragonneau, C. Scharz, M. Vareille, P. Zaganjac.**

La discussion a permis à tous les amis qui le souhaitaient de s'exprimer.

**Alain Delecolle** l'a fait pour la fédération en abordant, notamment, la question des attentes réelles des salariés. Comment intervenir et travailler à mettre en mouvement les gens et générer des luttes allant à l'encontre du repli sur soi ? La priorité aux salaires et au pouvoir d'achat sans aucun doute : puisque l'on parle de 1968, il faut montrer que l'on peut gagner sur cette question dans les entreprises, là où le pouvoir, aidé des médias, veut sortir le mouvement social, les syndicats. En 1968, on a beaucoup gagné sur le pouvoir d'achat et aujourd'hui cette question est cruciale.

**Donat Decisier, secrétaire de l'IHS-CGT**, est revenu sur le parallèle entre Sarkozy et Napoléon III. (Ce sujet a été repris par d'autres intervenants dans la salle). Il a abordé aussi la question des pertes de repères, il y a une certaine ignorance de la jeunesse mais pas de désintérêt ; il n'est que de constater ce qui s'est passé avec la récupération de Guy Môquet, beaucoup de jeunes nous ont interrogés. Donat s'est ensuite montré confiant sur le travail d'histoire, il y a un regain d'intérêt, les IHS croissent, ils sont aujourd'hui une quarantaine dans la CGT. Enfin **"Il faut répondre au défi, afin que les salariés puissent se réapproprier l'histoire sociale où chaque accord a fait l'objet d'un rapport de force. Non ce n'est pas la fin de l'histoire sociale, comme on tente de l'accréditer, parce que le capitalisme n'est pas la forme achevée de la société".**

C'est sur cette idée forte que l'assemblée générale s'est achevée.

Bernard BOUCHE

## VIE DE L'IHS

### Histoire d'une privatisation...

Nous avons reçu une lettre de Françoise Dufour datée du 10 décembre 2007.

"Ai eu l'impression de revivre cet évènement qui m'a laissée un souvenir amer : technicienne à F.T, je suis partie en retraite anticipée juste après, en 1998, un dégoût après "l'ouverture à la concurrence". Dommage que cet article ne soit pas sur internet, je me ferais un plaisir de le transmettre à certains de mes collègues, car les gens sont peu férus d'histoire et oublient ; cela arrange certains politiques ! Fraternellement."

### Quelques livres Pour éclairer nos combats actuels et futurs

Nos amis de l'Ardèche, Louis Viannet, Serge Derloughian et Colette Bonnet ont organisé, dans le cadre de l'IHS-CGT du département, un colloque sur le Front Populaire. Les actes du colloque, d'une richesse historique exemplaire (photos, témoignages, archives, interventions de militants et historiens), viennent d'être publiés. Vous pouvez commander le livre à l'IHS - CGT de l'Ardèche, 25, avenue de la gare BP 428, 07004 Privas cedex. Son prix 18€ plus 4€ de port.

#### Livre : La CGT du Front Populaire à Vichy

La période 1934-1940 est riche d'enseignements. Les grèves de 1936, les acquis du Front Populaire, la réunification syndicale. L'historien Morgan Poggioli<sup>(1)</sup> se penche sur l'époque et le rôle de la CGT.

Publication de l'Institut d'histoire sociale de la confédération CGT. 253 pages, 15€



(1) Notre ami a participé à l'archivage des dossiers de notre institut. Il a publié une étude sur l'avant grève de 1953 et la grève elle-même.

#### Un nouvel ouvrage de notre ami Hubert CARLES

Celui-ci poursuit son voyage initiatique au coeur de la Poste, service où il a passé 42 ans et vécu des instants d'épanouissement mais aussi des moments difficiles.

Après "Le fils du Ramonet" publié en 2005, voici "La métamorphose" relatant la transformation de l'homme. Au long de ce parcours, cet originaire du Minervois devient mari, père, syndicaliste CGT, adhérent PCF, avant d'effectuer des remplacements dans toute la France. L'auteur raconte en filigrane les mouvements en Algérie, la difficile intégration des pieds noirs dans les services postaux, l'automatisation des centraux téléphoniques, les luttes des personnels... on y retrouve aussi quelques poèmes de l'auteur.

Collection Peintures et poètes d'aujourd'hui, au prix de 20€, en souscription chez l'auteur, rens : 04 68 46 15 70.

### L'IHS-PTT réitère ses demandes de subvention auprès des présidents de La Poste et de France Telecom. (extraits)

**A La Poste :** "Vous avez refusé le 26 juin une demande de subvention...or, l'entreprise dont vous avez la responsabilité a une histoire sociale parmi les plus riches de notre pays. Dans la brochure "Une histoire de confiance", vous y affirmez : "C'est le fruit d'une longue histoire... Cette réussite, La Poste la doit avant tout à ses postiers". Effectivement La Poste ne serait pas ce qu'elle est aujourd'hui, et vous ne pourriez pas projeter une histoire d'avenir pour demain, si le personnel ne l'avait pas bâtie hier. Les actions (du personnel) ont quelques fois pesé lourd dans les choix du gouvernement et de l'administration. Il est donc difficile d'écrire l'histoire de La Poste sans y intégrer son histoire sociale... Conseillés par le Comité pour l'histoire de La Poste, la bibliothèque historique ou encore le Musée de la Poste, de nombreux étudiants viennent consulter nos archives, dont tout le monde reconnaît la richesse. Archives qui nécessitent un emploi d'archiviste professionnel.

Il semblerait que ces éléments n'aient pas été portés à votre connaissance... Nous réitérons notre demande d'aide... (3 décembre 2007).

**A France Telecom :** une courrier similaire a également été adressé à son président, là aussi l'histoire sociale ne peut être ni négligée, ni oubliée.

#### Colloque des téléphonistes des 22 et 23 octobre 2008 à Marseille

L'IHS lance un pressant appel à celles et ceux qui souhaitent apporter leur témoignage personnel ou celui de leur service, prêter des documents et des photos (qui leur seront rendus). Elles et ils doivent les faire parvenir au siège de l'IHS-PTT-CGT à Montreuil. Merci.

Ce livre vous fera revivre, pour les grévistes, et découvrir pour les curieux de l'histoire sociale, par le biais des travaux d'un colloque et d'une étude sur le contexte politique et syndical de la période, une bataille syndicale peu banale !

19€ l'exemplaire à commander à l'IHS-CGT-PTT case 545 - 93515 MONTEUIL cedex